

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le seize juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON et GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, et RICHAUD.

Excusés : Madame RENON et Monsieur DAUMAS

Convocation et affichage : 04/07/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 7

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°53/2024 – ERREUR MATERIELLE
Objet : TRAVAUX DE PEINTURE SALLE MULTIMEDIA DE L'ECOLE DEVIS

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de repeindre la salle multimédia de l'école.

Il présente deux devis concernant des travaux de peinture de la salle multimédia.

Il informe les conseillers qu'une troisième entreprise contactée ne pouvait par effectuer les travaux.

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- choisit et valide le devis de l'entreprise ARC-EN-CIEL, qui a réalisé les travaux de l'extension de l'école, pour un montant de 1 275.00 € HT ;
- autorise Monsieur le Maire à signer le bail à venir et toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 25 juillet 2024,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS